

PRINCIPES D'HYGIENE ET D'ASEPSIE

Résumé : Ces principes régissent les règles professionnelles pour garantir la qualité des soins dispensés et la sécurité des patients. Elles servent de cadre de référence pour les procédures de soins.

Définitions

Asepsie : méthode de travail qui consiste à accomplir une tâche donnée sans apporter de micro-organismes au patient ou à l'objet de sa tâche en appliquant et combinant différents moyens.

Nettoyage : opération au résultat momentané permettant d'éliminer les souillures visibles sur des surfaces inertes contaminées à l'aide de détergent, ou sur des tissus vivants à l'aide de savon et d'eau.

Propreté : absence de souillure, d'impureté, de saleté visible.

Antiseptie : opération au résultat momentané permettant d'inhiber ou de tuer les micro-organismes et/ou d'inactiver des virus sur des tissus vivants, à l'aide d'antiseptiques.

Désinfection : opération au résultat momentané permettant d'éliminer ou d'inhiber les micro-organismes ou d'inactiver des virus sur des surfaces inertes contaminées, à l'aide de désinfectants.

Stérilisation : opération permettant d'éliminer tous les micro-organismes présents sur des surfaces inertes avec maintien de l'état stérile grâce au conditionnement.

Champs d'application

Personne : patient, professionnel.

Objet : équipements et dispositifs médicaux, infrastructures, mobiliers, etc.

Substance : médicaments, antiseptiques, topiques, produits d'entretien, désinfectants, eau, air et autre gaz, aliments, etc.

Environnement : chambre d'hospitalisation, salle de traitement, salle de consultation, bloc opératoire, salle blanche, service de stérilisation, local de stockage du matériel de soin etc.

Principes - ce que l'asepsie requiert :

Concernant les personnes

- La friction hydro-alcoolique des mains selon les 5 indications et la technique recommandée
- Une tenue professionnelle appropriée (vêtement professionnel propre, manches au dessus du coude, cheveux attachés/maintenus, absence de bijou sur les mains et avant-bras, ongles des mains naturels et coupés court, etc.)
- La concentration du professionnel sur l'activité menée

Les interruptions au cours du soin sont à éviter (téléphone, discussion hors contexte, soin insuffisamment préparé, etc.).

- L'usage du masque médical, des gants stériles, si la procédure de soin l'exige
- L'usage des équipements de protection individuelle (gants de soins, masque médical, tablier, protection oculaire) dans le cadre des mesures de base selon VigiGerme®
- L'antiseptie sur une peau ou une muqueuse préalablement nettoyée, appliquée du centre vers la périphérie, à trois reprises, avec une compresse ou un tampon par application.

Le temps de séchage de l'antiseptique est à respecter avant de procéder au soin ; il équivaut au temps d'action du produit (cf. tableau des antiseptiques).

Concernant l'environnement

- Le nettoyage immédiat d'une surface souillée, contaminée à l'aide d'un détergent
- La préparation du soin, en tenant compte de l'ergonomie et de la sécurité, en anticipant son déroulement et les besoins en matériel

Les zones de travail non contaminées (plateau de soins, surfaces désinfectées, etc.) sont à distinguer des zones contaminées (poubelles, surfaces de dépôt de matériel usagé, souillé) ; les dispositifs stériles (instruments, compresses, etc.) sont à distinguer des dispositifs et autres matériels non stériles ou contaminés (flacons, emballages, etc.).

- L'accès immédiat à des récipients et surfaces dédiés pour l'élimination et l'évacuation des déchets produits lors du soin
- L'élimination des déchets selon les filières réglementées, le rangement et l'entretien du matériel après le soin.

Concernant les objets

- La désinfection du matériel réutilisable avant et après usage auprès d'un patient : surface de travail (chariot, plateau, tablettes de table de nuit, etc.), surfaces en contact avec le patient (table d'examen, balance, brassard à tension, garrot, stéthoscope et autre matériel de mesure/auscultation/monitorage non invasif, etc.)
- L'élimination du matériel à usage unique après utilisation (bouchon obturateur, flacon de solution injectable, etc.) et du matériel à usage « patient unique » (lunettes à oxygène, Inspir-X, etc.)

Les crèmes, savons, flacons d'Hopirub® destinés au patient durant son séjour peuvent lui être remis à son départ (en l'absence de contre-indication).

- La conservation des dispositifs dans leur emballage d'origine jusqu'à leur préparation/utilisation
- Les dispositifs distribués en vrac (gants de soins, compresses non stériles, rouleaux de sparadrap, etc.) et les dispositifs stériles emballés (bouchons obturateurs, aiguilles, compresses stériles, etc.) restent dans leur emballage d'origine jusqu'à leur utilisation. Ils sont déconditionnés au moment du soin et mis sur une surface désinfectée (plateau de soins ...) ou stérile

Ne pas stocker ce matériel dans les poches de vêtement professionnel, ou dans des récipients d'entreposage improvisé, au risque de le contaminer ou d'endommager l'emballage stérile.

- Le respect des techniques non-contaminantes lors de la manipulation du matériel de soins (ouverture des emballages selon les instructions, usage de pince à servir, enfilage et retrait des gants, non-recapuchonnage des aiguilles, etc.)

- La désinfection des dispositifs/membranes à perforer, des collets d'ampoules, des Mini-Plasco® à couper, etc., avec des compresses imprégnées de solution antiseptique
- L'utilisation de compresses imprégnées de solution antiseptique pour connecter/déconnecter les dispositifs invasifs et leurs accessoires (prolongateur, bouchon, robinet à trois voies, collecteur d'urines ou autre système de drainage, etc.).

Concernant les substances

- Le prélèvement unique dans les flacons de solutions injectables

Les exceptions sont formalisées sous formes de procédures spécifiques, validées par les instances ad hoc aux HUG.

- La préparation des substances orales dans des récipients propres (sirops, suspensions, comprimés déconditionnés, poudres, etc.)
- L'application des produits à usage externe sur une peau non intacte ou une muqueuse au moyen de compresses, d'abaisses-langues, d'écouvillons, etc.
- L'administration de gouttes (oculaires, auriculaires, etc.) sans toucher les tissus cutanés et muqueux avec l'instillateur contenant le produit
- L'usage des antiseptiques et des désinfectants selon leurs indications et leurs modes d'emploi.

Contrôler systématiquement le matériel et les substances : date de péremption, durée de stabilité du produit après ouverture, aspect du produit (couleur, odeur, texture) et intégrité de l'emballage.